



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 121261

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur des escroqueries d'allocations adultes handicapés. En effet, plusieurs escroqueries remontent à 2005 et même à 1976 pour certaines, vingt-neuf personnes soupçonnées d'avoir bénéficié indûment d'allocations adultes handicapés ont été interpellées dans l'Hérault. Le préjudice total est estimé à 850 000 euros. L'Hérault pourrait ne pas être le seul département touché. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir les mesures qu'il entend prendre pour éviter à l'avenir ces escroqueries.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121261

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3090